

**Discours liminaire – Global Climate Finance Action Summit
(Sommet mondial d'action sur la finance climatique)
Marrakech, le 12 novembre 2016**

**Jonathan Taylor, vice-président chargé de l'action en faveur du
climat, Banque européenne d'investissement**

Check against delivery

Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui et je tiens à remercier les personnes qui ont participé à l'organisation de cette manifestation exceptionnelle.

Je suis particulièrement heureux d'intervenir ici, aux côtés de Son Excellence Salaheddine Mezouar, président de la COP 22 et ministre des affaires étrangères, ainsi que de Son Excellence Hakima El Haite, ministre de l'environnement.

Le Maroc est l'un des partenaires clés de la banque de l'UE dans le bassin méditerranéen. En effet, ensemble, nous contribuons à montrer la voie à suivre dans le domaine des investissements ayant trait au climat.

Présente au Maroc depuis bientôt 40 ans, la BEI y a signé près de 7 milliards d'EUR de prêts, principalement dans les domaines des transports (33 % du total des signatures) et de l'énergie (31 %).

Le financement de l'action en faveur du climat est l'une des grandes priorités de la BEI. Compte tenu de son importance, elle fait aussi partie des activités pour lesquelles la Banque s'est fixé des objectifs précis.

Par ailleurs, la BEI est fière d'être le premier bailleur de fonds au monde en matière d'action pour le climat.

Ces cinq dernières années, la Banque a mobilisé 90 milliards d'EUR de financements pour l'action en faveur du climat à l'échelle mondiale. Rien

qu'en 2015, ses financements climatiques ont atteint le chiffre record de 20,7 milliards d'EUR, à savoir 27 % de son volume total de prêt.

Dans la perspective de la conférence de Paris qui s'est tenue l'année dernière, la Banque s'était engagée à consacrer 35 % de ses financements dans les pays en développement à l'action pour le climat d'ici à 2020.

Globalement, nous nous attendons à ce que nos activités en faveur du climat atteignent 100 milliards d'USD au total à l'échelle mondiale à l'horizon 2020. De cette manière, nous jouerons un rôle essentiel pour aider la communauté internationale à mettre en œuvre l'Accord de Paris.

Quant aux effets des changements climatiques, il est clairement admis que la région méditerranéenne sera parmi les zones les plus durement touchées.

À titre d'exemple, l'augmentation du stress hydrique dans certaines parties de la Palestine a une incidence non négligeable sur la disponibilité de l'eau et sur la production alimentaire, et par conséquent, sur la vie quotidienne de la population.

Face à ce constat, la BEI soutient les travaux préparatoires à la construction d'une installation de dessalement à grande échelle à Gaza, qui permettra de fournir de l'eau potable à 1,7 millions de personnes.

Cette installation sera conçue de façon particulièrement intéressante.

En coopération avec la Commission européenne, il a été possible d'intégrer des sources d'énergie renouvelables (solaire et éolienne) pour couvrir une partie des besoins opérationnels du projet.

L'opération poursuit ainsi un double objectif : l'adaptation aux effets des changements climatiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Prenons un autre exemple, ici au Maroc : la centrale solaire de Ouarzazate, le plus grand projet de centrale solaire à concentration au monde.

Ce projet aura des retombées considérables.

Le Maroc importe actuellement plus de 97 % de son énergie.

En valorisant son important ensoleillement, le pays pourra s'affranchir de la volatilité des prix du carburant et aura la possibilité d'exporter de l'énergie verte vers les pays voisins.

Une fois achevé, le complexe représentera environ 14 % de la capacité de production électrique au Maroc et permettra d'alimenter plus d'un million de personnes en électricité. En outre, il apportera une contribution essentielle à l'objectif du pays, qui est de porter à 42 % la part des énergies renouvelables dans son bouquet énergétique d'ici à 2020.

Mais ce n'est pas tout.

Le projet de Ouarzazate réduira également la dépendance du pays vis-à-vis des combustibles fossiles de l'équivalent de 2,5 millions de tonnes de pétrole et diminuera les émissions de carbone de 760 000 tonnes chaque année, ce qui devrait permettre une réduction d'émissions de 17,5 millions de tonnes sur 25 ans.

Ce sont des projets comme ceux-là qui montrent la voie à suivre pour produire une énergie propre dans un monde où la demande d'électricité ne cesse de croître.

Mais nos financements, à eux seuls, ne suffiront pas.

L'Agence internationale de l'énergie estime qu'il faudrait investir chaque année 2 700 milliards d'USD dans le domaine de l'énergie d'ici à 2040.

Pour y parvenir, les investissements devront venir en grande partie du secteur privé.

Et donc, il devra s'agir d'investissements « intelligents » et « verts ».

Cela représente un défi, mais, dans le même temps, d'importantes possibilités commerciales.

Les premiers signaux du marché indiquent que les investisseurs réagissent de manière favorable.

Selon HSBC, les investissements influencés par des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, proches de zéro il y a dix ans, atteignent aujourd'hui environ 30 % des actifs gérés par des professionnels à l'échelle mondiale.

Cela signifie que près de 21 000 milliards d'USD de fonds sous gestion intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, sous une forme ou une autre, dans leur processus d'investissement.

Toutefois, pour atteindre les objectifs fixés à Paris, un bien plus grand nombre d'investisseurs doivent intégrer les risques climatiques de manière plus explicite dans leurs décisions d'investissement et placer leur argent dans des projets respectueux du climat.

Pour contribuer à remédier à ce problème, la BEI a publié, à la fin de l'année dernière, en amont de la COP 21, une stratégie officielle d'action en faveur du climat. Cette stratégie climatique comprend trois grands volets : renforcer l'incidence des financements climatiques, améliorer la résistance aux effets des changements climatiques et intégrer davantage les considérations liées aux changements climatiques dans les opérations de la Banque.

Le premier élément de la stratégie vise à renforcer l'impact du financement de l'action en faveur du climat. Pour ce faire, il convient d'augmenter la réserve de projets à fort impact, de favoriser l'innovation financière et d'appuyer davantage le marché des obligations vertes.

La BEI a joué un rôle pionnier sur le marché des obligations vertes en émettant, en 2007, la première obligation verte au monde, l'obligation climatiquement responsable (OCR). Depuis lors, elle a émis plus de 15 milliards d'EUR dans ce format dans 11 monnaies et reste, à ce jour, le principal émetteur sur ce marché.

La BEI offre également au marché des exemples de meilleures pratiques en matière de rapport sur les incidences et de révision externe. Notamment, l'auditeur de la Banque, KPMG, a récemment publié un rapport indépendant d'assurance raisonnable pour le programme d'émission d'obligations vertes de la BEI.

En outre, elle contribue au marché des obligations vertes sur le plan qualitatif par l'intermédiaire des Principes sur les obligations vertes. Ces principes sont des orientations appliquées sur une base volontaire qui encouragent la transparence et l'obligation de rendre des comptes sur le marché des obligations vertes.

La transparence comprend, par exemple, des informations détaillées sur les projets qui ont été financés au moyen d'obligations vertes.

Lorsque des milliers de milliards de dollars sont réorientés vers des investissements verts, il est crucial que les investisseurs puissent placer

leur argent directement dans des projets verts et intelligents sur le plan climatique.

Les banques publiques comme la BEI, la banque de l'UE, ont un rôle primordial à jouer dans la mise au point de produits et d'instruments qui encouragent et maintiennent les flux de capitaux privés vers des projets respectueux du climat.

C'est ce que nous faisons et c'est ainsi que nous entendons faire de l'Accord de Paris une réalité.

La BEI élimine les risques qui empêchent les investisseurs privés de placer leur argent dans l'action en faveur du climat.

En effet, les risques comprennent généralement des incertitudes liées à la dimension, à la réglementation et à la situation politique, mais aussi des risques technologiques associés au financement de technologies émergentes.

La Banque contribue à lever les obstacles, à atténuer les risques et, ainsi, à attirer des investisseurs privés.

Prenez par exemple le Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ou Geeref. Ce fonds a été lancé sur la base d'un important apport de fonds publics (112 millions d'EUR provenant de la Norvège, de l'Allemagne et de l'UE) qu'il a utilisé pour attirer 110 millions d'EUR auprès d'investisseurs privés.

La présence de la BEI, par l'intermédiaire du Geeref, aide les gestionnaires à mobiliser des fonds. Ces fonds investissent à leur tour dans des projets de petite et moyenne dimension sur les marchés émergents.

Le dernier investissement en date du Geeref est le Catalyst MENA Clean Energy Fund, qui vise à pallier le déficit de financement pour les projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique menés par le secteur privé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

La construction de cinq centrales solaires pour l'entreprise de télécommunications Orange devrait commencer sous peu. Ces centrales solaires couvriront tous les besoins énergétiques de l'entreprise en Jordanie.

Un autre volet de notre nouvelle stratégie climatique se concentre sur l'amélioration de la résistance aux effets des changements climatiques.

Ce volet est particulièrement important dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires, où les efforts visant à promouvoir un développement durable sont trop souvent sapés par des événements météorologiques extrêmes.

C'est pour cette raison que la BEI veille tout particulièrement à appuyer des projets ayant trait au climat sur les îles.

L'archipel des Îles Cook, par exemple, comprend 15 îles. Près de 90 % de l'ensemble de ce territoire se situent à moins de cinq mètres au-dessus du niveau actuel de la mer.

Donc lorsque des scientifiques vous annoncent une élévation du niveau de la mer d'un à deux mètres, vous pouvez vous imaginer ce que cela signifie pour les résidents de cette nation insulaire.

La BEI a fourni une assistance technique aux Îles Cook pour évaluer les possibilités de déplacer des infrastructures cruciales, telles que le réservoir de carburant de l'aéroport principal, entre la piste et l'océan.

L'objectif est de diminuer les incidences éventuelles d'une tempête violente.

Aux Maldives, la BEI contribue au financement d'un projet de 175 millions d'EUR visant à installer des centrales solaires photovoltaïques, des systèmes de stockage d'énergie, des générateurs diesel à plus haut rendement et des réseaux de distribution plus modernes sur 160 îles.

Pour atténuer les effets des changements climatiques aux Maldives, dont l'ensemble du territoire se situe à moins de cinq mètres au-dessus du niveau de la mer, les systèmes solaires seront installés sur des structures de trois ou quatre mètres de haut, pour éviter que la montée des eaux ne perturbe leur fonctionnement. Ces systèmes seront également capables de résister à des vents de la force d'un ouragan.

Le troisième volet de notre stratégie climatique vise à intégrer davantage les considérations liées aux changements climatiques dans toutes les normes, méthodes et processus de la BEI.

En 2013, la BEI a par exemple introduit une norme de performance en matière d'émissions, une première pour une institution financière internationale.

Cela signifie que la BEI ne peut accorder des prêts en faveur de projets de production d'électricité que si les émissions de CO₂ sont inférieures à un niveau clairement défini.

Avec une norme d'émission fixée à 550 g de CO₂/kWh, la BEI peut financer des centrales utilisant des énergies renouvelables comme la biomasse et des centrales modernes au gaz, mais pas celles au charbon, au lignite ou au mazout dont les émissions ne sont pas réduites.

En outre, la BEI applique, dans ses projections et dans ses travaux d'instruction des projets, un prix économique du dioxyde de carbone d'environ 33 EUR par tonne, qui atteindra jusqu'à 120 EUR par tonne en 2050.

Ce prix est nettement supérieur à celui appliqué actuellement sur le marché (7 EUR). Cette méthode permet de tenir compte des effets externes sur l'environnement des projets qui utilisent des combustibles fossiles et de favoriser des projets à faible intensité de carbone.

Nous continuerons à revoir et à mettre à jour nos normes, méthodes et processus pour répondre aux besoins d'un avenir plus sobre en carbone.

En conclusion : c'est ici et maintenant, à la COP 22, que nous devons absolument concrétiser la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

En tant que banque de l'Union européenne, la BEI est disposée à coopérer avec ses partenaires, que ce soient les États, le secteur privé et le groupe des banques multilatérales de développement, pour faire de l'Accord de Paris un véritable succès.

Merci.